



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 avril 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 18 avril 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUQUE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH et Mme. EL MOUTTAKI-CAVALLI avaient respectivement donné procuration à M. TEXIER, Mme CIUDAD-KADI, Mme FAULE et M. BOURDOUNE.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. GIRAULT.

Secrétaire de séance : Mme DIMPRES Zaraa

N° 2025-062 : SUPPRESSION DE POSTES :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,
Vu le tableau des effectifs,
Vu l'avis favorable de la Commission des ressources humaines en date du 23 avril 2025,
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 28 avril 2025,
Considérant la nécessité de supprimer les emplois correspondant aux anciens grades détenus par les agents ayant bénéficié d'un avancement de grade ou d'un changement de cadre d'emplois, ainsi qu'aux grades des agents admis à la retraite,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** la suppression des postes suivants à compter du 1^{er} mai 2025 :

- 1 poste d'attaché à temps complet (Direction de la Culture et de la Vie associative)
- 4 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet (Pôle comptable ; pôle urbanisme ; Direction Générale ; pôle informatique)
- 1 poste d'ingénieur à temps complet (Direction des services techniques)
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet (Direction des services techniques)

- 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet (Salle polyvalente)
- 3 postes d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet (Pôle cimetière ; pôle périscolaire ; pôle bâtiments)
- 2 postes d'adjoint technique à temps complet (Pôle Propreté de la ville ; pôle infographie/suivi travaux neufs)
- 1 poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet (Pôle scolaire)
- 1 poste d'éducateur des APS principal de 1^{ère} classe à temps complet (Piscine)

Suivent les signatures.


Nicolas BOURDOUNE
Maire